

CROISSANCE ET / OU ÉCOLOGIE ?

Éditorial

Les décisions du gouvernement qui s'accumulent vont toutes dans le sens de la restriction des libertés et d'une dégradation de la condition sociale, en particulier, des plus modestes d'entre nous.

L'action que nous menons depuis le début de l'année sur le pouvoir d'achat des retraités, qui a connu un certain succès dans la mobilisation, est loin cependant d'avoir porté tous les fruits espérés. Nous restons sur l'augmentation de 1,1% des retraites au 1^{er} janvier et 0,8% à venir au 1^{er} septembre. Cette augmentation est loin de la hausse des prix des produits de première nécessité pour les retraités qui touchent par exemple, moins de 1000 € par mois.

En espérant que la poursuite de notre action aura des résultats plus probants dans les mois qui viennent, il serait souhaitable que nous réfléchissions à la solidarité à mettre en place entre les retraités. Pourquoi ne pas envisager à l'avenir de répartir différemment la masse du budget des augmentations en pourcentage et aller vers des augmentations égales pour tous ? Qu'en pensez vous ?

Comme vous le remarquerez, notre bulletin « Repères » a une nouvelle présentation. Le comité de rédaction a changé et souhaite un journal plus réactif avec une réelle participation des adhérents de l'UTR. Nous serons attentifs aux courriers que vous nous ferez parvenir afin de faire de « Repères » un lien entre nous et un journal d'expression des adhérents.

Les sujets de débat ne manquent pas, entre le pouvoir d'achat des retraités, les problèmes liés aux attaques contre la Sécurité Sociale, le logement, les loisirs pour certains..., le discours sur le développement durable..., l'Europe... Alors, à vous la parole !!!

Jean Pierre LUPPI

Si on vous dit : « **La Bourse** (le développement économique et la croissance) **ou la Vie** (la lutte contre le réchauffement climatique, la gestion mesurée des ressources naturelles, le refus des pollutions... pour maintenir la vie humaine dans les siècles à venir) ?... », vous choisirez sans doute, du moins on l'espère, **la Vie** donc l'écologie ...au détriment de la croissance !!

Mais ce n'est pas si simple. Certains disent que la Bourse et l'économie, c'est aussi la vie. Ils disent que la croissance favorise l'emploi et le pouvoir d'achat des plus pauvres. Ils disent aussi que le réchauffement climatique est dû essentiellement aux caprices du soleil et que les activités humaines n'y sont pour presque rien, et donc qu'on peut les poursuivre sans remords. Ils disent encore qu'on exagère les risques écologiques, et qu'il faut miser sur la capacité de l'homme à s'adapter : son organisme pourra faire face au réchauffement climatique et à la pollution, de même que l'élevage et l'agriculture le pourront aussi. On peut donc continuer à privilégier la croissance, et accorder des subventions importantes à l'agriculture intensive, malgré les engrais et les pesticides, au commerce et à l'exportation (même si les transports aggravent la pollution) ... etc

D'autres, en revanche, répondent que si on n'investit pas dès maintenant dans la protection de l'environnement, dans la lutte contre le réchauffement climatique, et dans les énergies autres que le pétrole et le gaz, la facture que nos enfants et petits-enfants devront payer dans vingt ans pour mettre en œuvre les mesures que nous refusons égoïstement aujourd'hui sera beaucoup plus importante. Ils affirment que, quels que soient les coûts pour l'économie, il faut se fixer d'urgence des objectifs écologiques et mettre en place les investissements, les subventions et les pénalisations pour atteindre ces objectifs. Et ils ajoutent que la diminution de la croissance n'a rien de catastrophique, au contraire, au regard de l'égalité entre les peuples, car la croissance des pays riches se fait largement au détriment de celle des pays pauvres.

Et si en réalité le dilemme n'était pas entre croissance et écologie ?

Il y a un 3^{ème} terme : le politique, c'est à dire la gestion du vivre ensemble, la ges-

tion de la solidarité et de l'égalité au niveau d'un pays et aussi de la planète. Et c'est sur ce politique-là que l'action syndicale doit peser de tout son poids. Les problèmes économiques, écologiques et politiques sont inextricablement liés. Voici quelques exemples.

Le réchauffement climatique atteint en particulier l'Afrique noire, ce qui accentue la pression sur les flux migratoires du Sud vers le Nord ; il faudra bien que le Nord prenne un jour ses responsabilités d'une manière ou d'une autre, et c'est un problème politique. L'inégale répartition des ressources en eau (un américain dispose de 21.000 m³ par an, un nigérian de 45...) engendrera fatalement des déstabilisations politiques futures. L'épuisement des ressources énergétiques fossiles (pétrole et gaz), et leur prix de plus en plus élevé, sont la source de bien des conflits politiques, car ils accentuent les inégalités. La dégradation des sols, la déforestation et la pollution de l'air relèvent aussi de choix politiques, car elles ne sont pas dues principalement à des causes écologiques, mais à de mauvaises pratiques agricoles et industrielles engendrées essentiellement par le libéralisme et la mondialisation. Ces deux systèmes favorisent en effet la monoculture de produits exportables, au détriment d'une autosuffisance locale, mais moins rémunératrice. On pourrait aussi parler de la dette des pays du Sud envers les pays du Nord, des Organismes Génétiquement Modifiés, et encore d'autres problèmes économique-écologico-politiques, qui conduisent tous à revaloriser le rôle des États dans la promotion de l'écologie et du développement durable, pour le bien commun et au service des plus démunis.

Et le syndicalisme doit peser de tout son poids dans la prise en charge de ces problèmes par le service public, et dans l'orientation de celui-ci.

Pour terminer (provisoirement ?) cet article, nous signalons que ces préoccupations se manifestent aussi sous une autre forme dans notre presse syndicale actuelle (cf « Fil Bleu » n° 199 de mai à août 08, pages : 2 ; 3 ; 5 ; 16 ; 19...), qui nous incite à nous sentir personnellement concernés.

Pierre BOULLIER

Où en est l'Europe ?

Le traité de Lisbonne¹

L'UTR a organisé deux rencontres l'une à Villefontaine l'autre à Grenoble sur le nouveau traité de Lisbonne adopté par le Conseil Européen des Chefs d'Etat et de Gouvernement en décembre 2008. Traité qui est désormais soumis à ratification dans les différents états membres et qui, s'il est ratifié par les 27 pays de l'UE entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

- ⇒ **Un premier constat** : ce nouveau Traité et le Traité Constitutionnel Européen (TCE rejeté par la France et les Pays Bas en 2005) sont différents tant sur le statut juridique que sur le fond. Le TCE fusionnait tous les traités existants et avait une vocation constitutionnelle. Celui de Lisbonne est un traité sur l'Union comme l'ont été ceux d'Amsterdam ou de Nice pour ne prendre que les derniers adoptés.
- ⇒ **Deuxième constat** : ce nouveau traité est essentiellement institutionnel et fonctionnel. Pour dire simplement les choses il apporte des modifications aux règles sur l'organisation institutionnelle de l'UE pour permettre un fonctionnement à 27 états membres. Quelques points : l'élection par le Conseil Européen d'un Président de l'Union pour une durée de 2 ans et demi, mandat renouvelable 1 fois², l'élection par le Parlement Européen du Président de la Commission Européenne, la réduction du nombre de Commissaires, pour la prise de décision au sein du Conseil Européen mise en place d'une double majorité : 55% des Etats représentant 65% de la population européenne.... Et enfin, mise en place d'un droit d'initiative collective. La Commission Européenne devra se saisir et apporter une réponse à tout texte qui aura recueilli au moins 1 million de signatures par voie pétitionnaire dans au moins 5 États Membres.
- ⇒ **Troisième constat** : le traité de Lisbonne renforce le rôle politique du Parlement Européen
- ⇒ **Conclusions**: les dispositions de ce traité sont utiles et nécessaires pour un bon fonctionnement de l'Union à 27. Mais ce sont des dispositions fonctionnelles. Seule la volonté politique et une action syndicale forte permettront de relancer la construction européenne³. En ce sens le conflit DACIA (Renault Roumanie) a posé de façon forte et positive le débat sur les salaires en Europe⁴.

La Présidence Française de l'Union Européenne⁵

La France va exercer à partir du 1^{er} juillet 2008 la Présidence de l'Union Européenne. Cette présidence va-t-elle donner cet élan politique pour relancer « la machine européenne » ? Il est assez difficile de le dire au vu des 4 priorités retenues

- La gestion globale et concertée des migrations
- La politique de l'énergie et du développement durable
- L'Europe de la défense
- Reforme de la politique agricole commune

Ces quatre axes ne sont pas sans intérêt, mais sont larges et avec des entrées multiples. Il est donc difficile de voir, au-delà des discours généraux, quelles vont être les décisions concrètes qui seront prises lors de cette Présidence. Et puis.... le social dans tout cela « aux oubliettes ? » On ne peut que partager cette interrogation forte de la Confédération⁶.

L'Europe en débat près de chez vous

- Les 2emes États généraux de l'Europe le **samedi 21 juin 2008 à Lyon** à l'initiative de nombreuses organisations dont la CFDT

Plus d'infos : <http://etatsgeneraux-europe.eu/>

- Les conférences de l'UPEG (Université Populaire Européenne de Grenoble présidée par Henri Oberdorff), en moyenne tous les 15 jours d'octobre à juin, tous les thèmes sont abordés. Le programme : <http://www.upeg.eu/>

¹ Tout le traité <http://www.concilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/cg00014.fr07.pdf>

² Actuellement la Présidence est tournante et assurée chaque 6 mois par un État Membre

³ http://www.cfdt.fr/actualite/international/actualite_europe/europe_2008_002htm

⁴ http://www.cfdt.fr/actualite/international/actualite_europe/europe_2008_007htm

⁵ <http://www.touteurope.fr/fr/actions/construction-europeenne/presidence-de-l-union-europeenne/presentation/presidence-francaise.html>

⁶ http://www.cfdt.fr/actualite/international/actualite_europe/europe_2008_004htm

ÉGALITE DANS L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Face à l'évolution de notre système de santé, voici quelques éléments de réflexion pour mieux analyser les changements en cours.

SUR LES FRANCHISES MÉDICALES

Pour la première fois, une brèche a été ouverte dans le principe de la solidarité qui faisait que les non-malades payaient pour les malades. Cette franchise de 50 centimes d'euro par boîte de médicament et acte paramédical, de 2 euros pour un transport sanitaire, est plafonné à 50 euros par an.

Le gouvernement en attend une recette de 850 millions d'euros pour financer de nouveaux programmes de soins.

Faire payer les malades pour dégager des recettes supplémentaires est un choix que nous devons combattre car contraire au principe de solidarité entre tous les ayants-droits.

Comment juger un pouvoir politique qui en est réduit à de telles décisions ?

DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES

Un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) estime à 2 milliards d'euros le montant des dépassements d'honoraires payés par les Français à leurs médecins en 2005.

Qui n'a pas été confronté à l'occasion d'une consultation ou d'une hospitalisation à une demande de supplément financier avec facturation ou un « dessous de table » ?

Le système, marginal à l'origine, ne concernait qu'une clientèle aisée. Au fil des ans cette pratique s'est vite répandue. Elle est appliquée principalement par les anesthésistes et les spécialistes.

QUELLES CONSÉQUENCES ?

Les mutuelles sont très sollicitées pour prendre en charge une partie de ces dépassements,

L'accès aux soins pour tous est en partie lié aux ressources du patient,

Division du corps médical avec un sentiment d'injustice : ceux qui font bien leur travail et respectent le tarif conventionnel et les autres.

NOUS CONSTATONS

Qu'il n'y a ni contrôles, ni sanctions pour les abus. L'assurance maladie est très frileuse sur ce dossier.

Que les patients ne sont pas suffisamment avertis face à de telles pratiques.

Nous demandons un encadrement plus strict des dépassements et une meilleure information des assurés sociaux.

Exigeons un devis avant toute intervention.

MÉDICAMENTS DÉREMBOURSÉS = HAUSSE DES PRIX

Par trois vagues successives, le gouvernement a décidé le déremboursement de certains médicaments et de moins en rembourser d'autres.

C'est près de 650 médicaments sur les 5000 actuellement

disponibles qui vont être déremboursés, pour service médical rendu jugé insuffisant.

Sous prétexte que le déremboursement risque d'entraîner une diminution des ventes, les fabricants usent et abusent de la possibilité de fixer librement les prix.

D'une officine à l'autre on a constaté des différences de prix allant jusqu'à 100%. Une fois de plus, c'est le consommateur qui paye.

À TRAVERS CES EXEMPLES NOUS CONSTATONS

Un transfert important des remboursements de soins pour le compte des mutuelles et par conséquent de la cotisation des adhérents.

Une remise en cause de la solidarité, car l'accès aux soins est plus coûteux et moins remboursé.

Pour les millions de retraités dont les ressources sont en dessous du seuil de pauvreté, l'égalité d'accès aux soins est de plus en plus remise en cause.

La revendication de la CFDT, qui demande aucune retraite au-dessous du SMIC et un coup de pouce supplémentaire pour les basses retraites, est justifiée.

Noël GIRARD



Assemblées Générales des ULR

Grenoble Agglomération et Sud Isère le 14 mars 2008

450 adhérents

Décision d'une AG tous les 2 ans et davantage de rassemblements sur un sujet d'actualité.

Sujets abordés à l'AG : mise en place d'antennes locales CFDT pour être plus proche des adhérents – manque de personnel et Turnover de celui-ci dans les maisons de retraite : nécessité de notre présence aux conseils de vie sociale – mise en place des agences régionales de santé.

Sud Grésivaudan à St Marcellin

3 avril 2008 : présents 1/3 des adhérents

Sujets abordés : défense du pouvoir d'achat des retraités – mesures du gouvernement concernant la protection sociale – prise en charge et nos besoins en matière de santé : intervention de Claude WEERS - poursuite de l'adhésion CFDT après le passage à la retraite : proposition systématique.

LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS EN BERNE

La CFDT se bagarre pour le maintien du pouvoir d'achat, surtout pour les basses retraites.

La manifestation du 6 mars 08 sur le pouvoir d'achat des retraités :

Tous les ingrédients du ras le bol, de la colère, sont présents. Pas besoin de faire un dessin, tout le monde a vu les prix flamber : nourriture, logement, carburant, chauffage, soins moins remboursés... Les promesses électorales devaient permettre à tous de consommer davantage, de relancer l'économie et par conséquent l'emploi.

Un an après, rien n'arrive. Par contre, des cadeaux fiscaux ont immédiatement été consentis aux plus riches par le biais de réductions d'impôts. Les caisses de l'État sont vides, le gouvernement ne peut plus tenir les promesses sur la revalorisation des pensions ; au contraire il les augmente moins que prévu par les accords de 2003 prévoyant le réajustement des retraites sur le coût de la vie.

La manifestation de mars était attendue : à Grenoble des retraités s'interpellaient dans la rue pour connaître l'heure et le lieu du départ. Elle avait, fait rare, été annoncée par la presse. Une manifestation unitaire nationale a rassemblé à Paris 15000 retraités dont 30 de notre syndicat

de l'Isère. Au même moment une grosse manif à Grenoble a réuni 2000 manifestants. Nous étions nombreux de la CFDT derrière notre nouvelle banderole et nos panneaux tout neufs avec des slogans bien choisis.

Notre pouvoir d'achat se dégrade, mais pas de la même manière pour tous :

Le dérapage du pouvoir d'achat, dû à l'inflation, vu par les statistiques et vécu par les intéressés n'est pas le même. Les statistiques s'appuient sur une

« ...L'écart entre les plus pauvres et les plus aisés se creuse ainsi d'année en année ... »

moyenne de prix de produits consommés en France par le Français moyen. Mais en réalité certains produits sont en très forte augmentation au prix de vente et d'autres ont diminué ou peu progressé. Paradoxalement, les produits indispensables, tels la nourriture, surtout les fruits et légumes grimpent, depuis de nombreuses années, et maintenant le riz, le blé et le sucre,

utilisés pour la fabrication des agro carburants, augmentent beaucoup. Le logement, les carburants, les soins, font de grands bonds. Par contre d'autres produits sont en baisse tels les écrans plats de TV ou d'ordinateurs.

Le retraité ou salarié à faible ressource doit consacrer une grande partie de ses revenus à des produits en forte augmentation mais indispensables à sa survie : nourriture, logement, chauffage, soins. On peut donc affirmer que son pouvoir d'achat a davantage baissé que celui du retraité ou du salarié avec des ressources plus importantes, ne consacrant qu'une petite partie de ses revenus aux mêmes produits.

Le rattrapage du pouvoir d'achat se fait par augmentation des retraites en pourcentage :

Nous avons eu une augmentation de 1,1% en janvier 2008 et le gouvernement promet une augmentation de 0,8% en septembre de cette année.

Faisons un rapide calcul : une retraite de 600€ sera augmentée en 2008 de 6,60 € pendant 12 mois soit 79 €, plus 4,80 € pendant 4 mois soit 19,20 €. Ce qui fait un total de **98,20€**. Avec le même calcul une retraite de 4000€ sera augmentée en 2008 de **656€**

L'écart entre les plus pauvres et les plus aisés se creuse ainsi d'année en année. Sans oublier que ceux qui n'ont pas pu devenir propriétaires de leur logement amputent souvent leur retraite de plus de la moitié en loyer.

C'est pourquoi la CFDT revendique "pas de retraite en dessous de 1000€ net par mois".

Au prochain Conseil de notre UTR de l'Isère nous avons à l'ordre du jour un débat en vue de l'adoption d'une motion à l'adresse des instances nationales de la CFDT retraités. Cette motion a pour thème : "comment corriger le dérapage du pouvoir d'achat entre faibles et importantes retraites ?" ou "comment introduire une augmentation plus égalitaire ?"

Je me permettrai d'ajouter "plus solidaire" valeur chère à la CFDT.

Bernard ALBERT

BILAN 2007 de l'APA en Isère (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Nombre	APA à Domicile		APA en Établissement	
bénéficiaires	11 182	+ 11 %	6 258	+ 4 %
femmes	71 %		76 %	
hommes	29 %		24 %	
Coût par bénéficiaire	407 €		?	

Financement	2006	2007
Dépenses Totales	62 588 850 €	71 167 634 €
Recette du Fond National	20 494 705	16 960 000 €
Part du Fond National	33 %	24 %

Bilan recueilli par Louissette CHATELAIN

Voir aussi l'article dans Fil Bleu N° 199 page 11 pour mieux comprendre l'analyse faite par la CFDT et ses propositions.